



## LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

Les LAM accueillent des personnes majeures, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et/ou chroniques irréversibles, séquellaires ou handicapantes, pouvant générer une perte d'autonomie. Ils permettent à ces personnes de recevoir, en l'absence de domicile et dans l'impossibilité de prise en charge adaptée dans des structures de droit commun, des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté.

### MISSIONS :

- Proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés et participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies ;
- Apporter une aide à la vie quotidienne adaptée ;
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies ;
- Élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en œuvre.

### IMPLANTATION :

Saint-Vallier (au sein des locaux du CH Jean BOUVERI)

### CAPACITÉ :

20 lits

### FINANCEMENT :

ARS Bourgogne-Franche-Comté

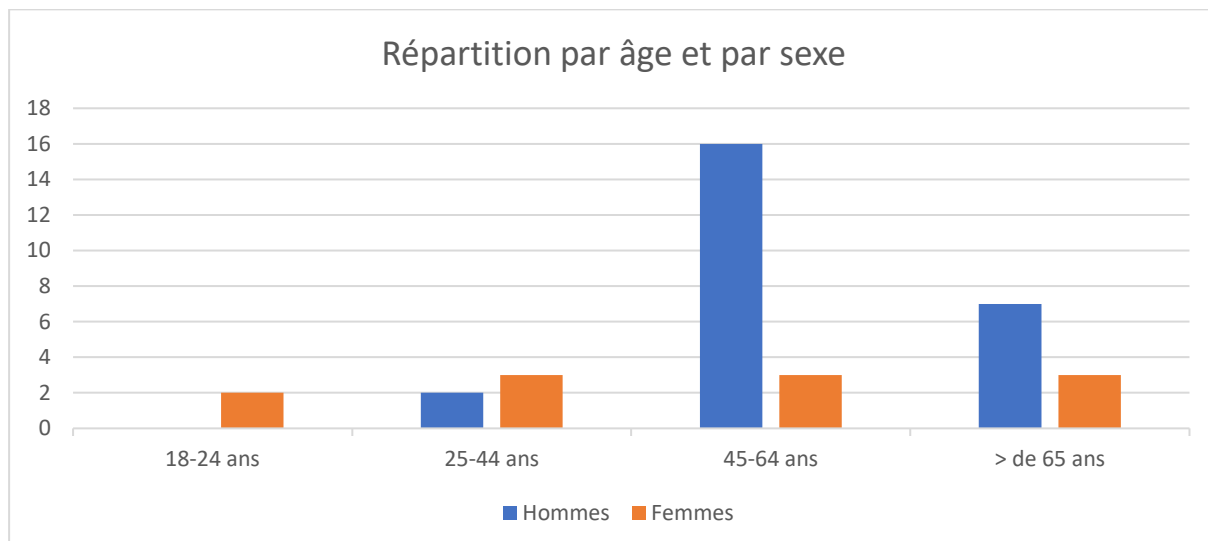
## Données quantitatives

Au cours de l'année 2025, les LAM ont accueilli 37 résidents dont 26 hommes et 11 femmes. La majorité des hommes se situe dans la tranche d'âge 45-64 ans. Pour les femmes, il n'y a pas de prédominance, celles-ci étant réparties de façon homogène sur les 4 tranches d'âge. Leur nombre est réduit mais elles arrivent plus tôt au sein de notre établissement.

**Le taux d'occupation moyen du dispositif LAM est de 95 % pour une capacité d'accueil de 20 places.**

**La durée moyenne de séjour** sur le dispositif LAM est de 6 mois sur les 37 personnes accueillies. Ces 2 éléments statistiques sont à mettre en lien, la durée moyenne de séjour plus courte a engendré des sorties régulières. Nous avons connu la période estivale (juin à septembre) où nous avons reçu moins de demandes d'admission. De plus, ces statistiques ne reflètent pas la réalité du terrain où nous avons eu plus de périodes sans place disponible que de disponibilités.

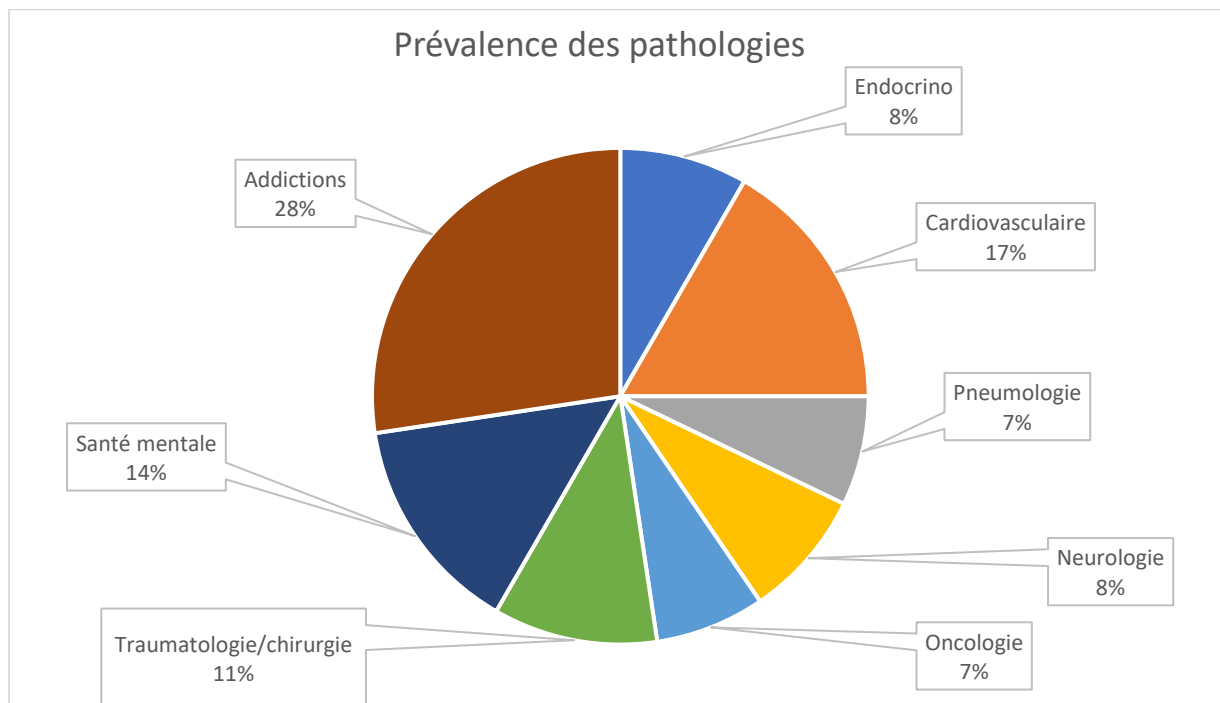
### Répartition par sexe et par âge :



### Répartition des entrées par nationalité :

- 1 personne macédonienne ;
- 3 personnes algériennes ;
- 2 personnes guinéennes ;
- 1 personne congolaise ;
- 1 personne ukrainienne ;
- 29 personnes françaises.

### Pathologies prises en charge :



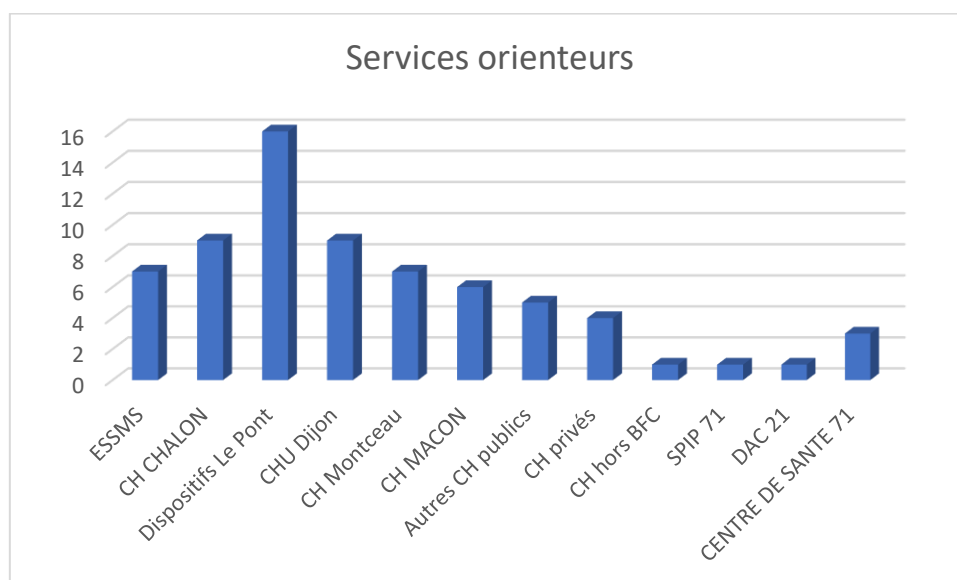
Le public accompagné est atteint de polyopathie avec dans plus  $\frac{1}{4}$  des cas un contexte lié aux addictions. Ce public polyopathologique a besoin aussi d'accompagnement en soins palliatifs dans certains cas ; nous avons accompagné 3 personnes en soins palliatifs en 2025, 2 étant décédées sur cette période.

Nous travaillons en collaboration avec les Équipe Mobiles de Soins Palliatifs du GHT Bresse Morvan pour garantir des soins adaptés aux besoins spécifiques des personnes en fin de vie et l'HAD Nord 71 pour avoir accès au matériel thérapeutique lors de la mise en place d'une sédation profonde en accord avec les directives anticipées de la personne accompagnée, ses proches et après validation par l'équipe médicale pluridisciplinaire.

### Demandes d'admission :

- 70 dossiers de demandes d'admission (LAM / LHSS) nous ont été adressés sur l'année 2025 ;
- 11 dossiers refusés car établissement complet ;
- 21 dossiers refusés car établissement non adapté par rapport à la pathologie (proposition d'une autre orientation : EHPAD, USLD, Pension de famille, établissement en santé mentale) ;
- 13 dossiers refusés car absence de soins ;
- 1 dossier hors secteur géographique ;
- 1 dossier non étudié en commission (dossier incomplet) ;
- 2 dossiers non aboutis (refus de la personne) ;
- 21 entrées ont été faites sur les LAM.

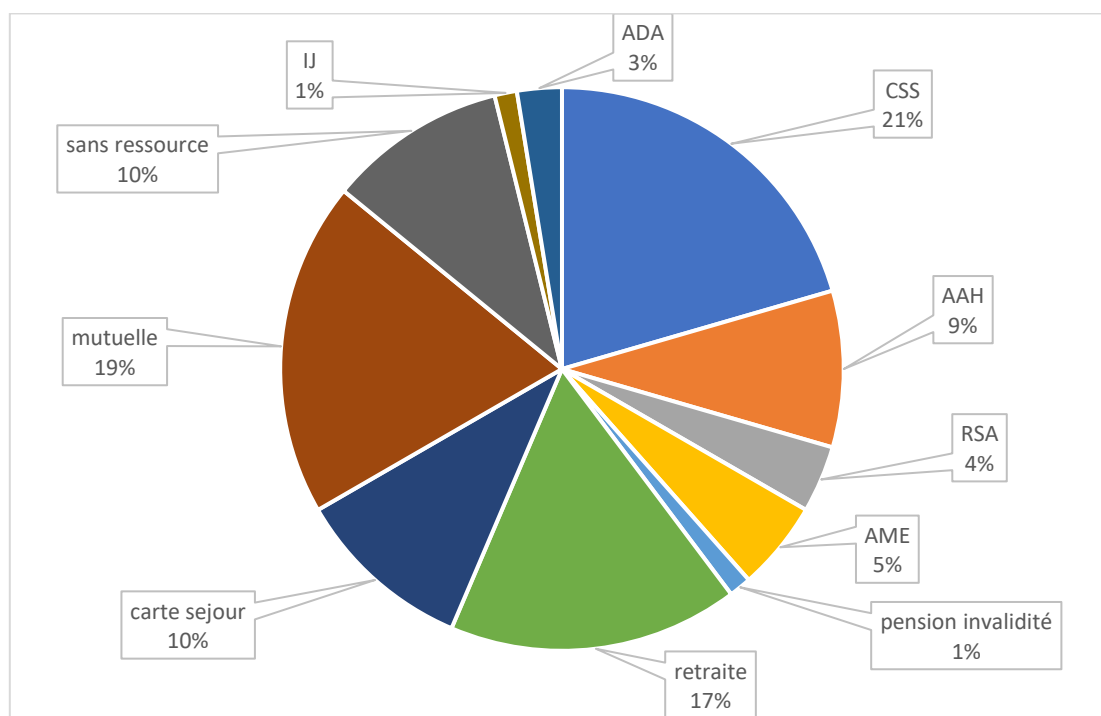
### Services orienteurs :



Les orientations sont toujours issues en priorité de nos dispositifs et des établissements de soins de Bourgogne et plus particulièrement du département, nous n'avons que peu de demande provenant de zone franc-comtoise de notre région d'exercice.

Il est à souligner que nous recevons encore des dossiers où seule une problématique sociale est mentionnée ce qui ne correspond pas à nos missions. Un travail de communication est réalisé régulièrement auprès des établissements orienteurs pour rappeler les impératifs pour bénéficier de notre accompagnement.

## Mise en place des ressources, ouvertures et/ou renouvellement de droits pour les personnes accueillies sur l'année 2025 :



### Légende

AAH : Allocation Adulte Handicapée  
RSA : Revenu de Solidarité Active  
CSS : Complémentaire Santé Solidaire  
AME : Aide Médicale de l'Etat  
IJ : Indemnité Journalière  
ADA : Allocation Demandeur d'Asile

Nous constatons que la part la plus importante des démarches effectuées par nos travailleurs sociaux concerne l'affiliation des personnes à un organisme de prise en charge financières des soins (CSS et mutuelle).

L'ouverture des droits à des ressources viennent ensuite (retraite, AAH, RSA) et il faut souligner le fait que 10 % des personnes suivies en 2025 n'ont pas pu bénéficier de ressources en raison de leur situation complexe.

L'équipe de travailleurs sociaux a constaté un ralentissement dans la prise en charge des dossiers par les différents organismes pouvant avoir un impact sur la suite des prises en soins.

### Situation à la sortie :

Sur l'année 2025, il y a eu 19 sorties pour motifs suivants :

- 1 rapprochement géographique ;
- 2 décès ;
- 1 exclusion pour non-respect du règlement et comportement déviant ;
- 2 orientations en EHPAD ;
- 2 entrées en foyer logement ;
- 5 orientations sur autres structures médico-sociales ;
- 6 départs en logement autonome.

## Données qualitatives

### Faits marquants / activités spécifiques :

Première évaluation qualité externe : comme tout établissement médico-social nous sommes soumis à une évaluation externe tous les 5 ans. Les 10 et 11 avril, une partie des usagers et des salariés ont participé à cette évaluation réalisée par 2 consultants externes. Le but est de pouvoir évaluer la qualité du service rendu aux usagers par notre établissement sur des critères spécifiques mis en place par la Haute Autorité de Santé autour des droits des personnes accueillies. Nous avons bénéficié de l'accompagnement de notre directrice qualité sur nos différents temps de travail pré évaluation, ce qui a permis d'accompagner l'ensemble de l'équipe pour une meilleure compréhension des attendus de cette évaluation.

Pour un établissement de création récente (novembre 2019), nos résultats sont plutôt positifs :

Cotation B (cotation de A à D, D étant la plus mauvaise) ; cela nous a permis de dégager des axes d'amélioration concernant notre accompagnement, notamment pour une meilleure jonction entre le travail social et sanitaire au sein de l'établissement.

Fin de formation des agents et début de mise en place de la Réduction Des Risques Alcool auprès des résidents par le biais de différentes activités.

Temps de travail régulier du Comité de Pilotage afin de définir les axes à déployer en 1<sup>er</sup> sur l'établissement :

- Création des différents protocoles ;
- Définition des différentes actions à proposer.

Repas mets et vins : menu choisi et préparé par les résidents avec la possibilité de déguster un verre de vin durant le repas avec la supervision des soignants. Le but étant d'obtenir des échanges transparents autour des consommations d'alcool et des moyens d'atténuer son impact sur la vie sociale de la personne.

Fête de fin d'année avec repas de réveillon amélioré et une coupe de Crémant.

Cette année fut aussi l'année de jeunes mères : nous avons accueilli 3 jeunes femmes avec leur bébé ou en fin de grossesse. Cela n'est pas notre mission de départ, néanmoins nous avons été sollicités par les maternités pour accueillir ses dyades, sans logement, pour des surveillances et le suivi du postpartum, du développement de l'enfant. Nous avons travaillé en collaboration avec les infirmières puéricultrices de PMI du secteur ainsi que le centre périnatal du CH Montceau-les-Mines.

### Actions partenariales :

- ADDICTIONS France (formation RDRA et journée du prendre soin) ;
- IFSI et IFAS (accueil des étudiants), SESSAD ;
- Mairies de Montceau-les-Mines et Saint-Vallier (CCAS) ;
- Service culturel de Montceau-les-Mines (Médiathèque, de spectacle) ;
- Les Équipes Mobiles de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier de Montceau-les-Mines et de William Morey à Chalon-sur-Saône ;
- HAD Nord Saône-et-Loire ;
- CPAM 71 (ESPACE PARTENAIRES) ;
- EPSM71 avec le CMP Montceau-les-Mines ;
- Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs ;
- Bénévoles RESF/LDH : aide et conseils sur dossier complexes ;
- Emmaüs ;
- Papillons Blancs ;

- PMI Montceau-les-Mines ;
- Centre de périnatalité CHM ;
- FLE ;
- SIEL BLEU : séances d'activité physique adaptée et intervention lors de la journée du prendre soin ;
- RÊVER TOUT HAUT : notre établissement a débuté fin 2025 un cycle d'art thérapie réservé aux résidents grâce à différents supports artistiques.

### **Difficultés repérées :**

Il semble que cette année 2025 marque un durcissement des conditions d'obtention des différents dispositifs de ressources ou de couverture sociale pour les personnes accueillies. Malgré nos outils pour faciliter la transmission de dossier avec les institutions publiques, les délais de réponses s'allongent et la demande de justificatifs complémentaires aussi.

Les délais pour avoir des rendez-vous médicaux ou paramédicaux externes sont de plus en plus longs sur notre secteur géographique.

Autre point : depuis des années, il est très difficile de trouver des solutions de sorties adaptées pour chacun des personnes accueillies. L'offre d'hébergement adapté pour des individus en précarité et vieillissant reste très limité, il en est de même pour les personnes souffrant de troubles de la santé mentale nécessitant un étayage pour la vie quotidienne. Concernant ces difficultés liées à la santé mentale, le poste proposé à temps partiel est toujours vacant, aucune véritable candidature sur 2025, ce qui a un impact sur notre accompagnement global.

### **Plaintes et réclamations :**

Malgré la mise en place d'une boîte à idée ainsi qu'un registre officiel de relevé de plaintes et réclamations aucune plainte n'a été déposée en 2025. Un rappel régulier de ces possibilités auprès des résidents est effectué lors des réunions de communication mensuelle.

### **Événements indésirables et événements indésirables graves :**

La vétusté de notre bâtiment, plus particulièrement de l'ascenseur, a entraîné de nombreux événements indésirables :

- Accident corporel sans gravité ni séquelle d'un résident lié à une chute de l'ascenseur ;
- Blocage du chariot de repas plein dans l'ascenseur au moment du service du soir.

Nous avons dû mettre en place une limitation de son usage et utiliser la rampe d'accès des secours pour les repas en cas d'immobilisation complète de l'ascenseur.

## **Démarche d'amélioration continue**

### **Bilan des perspectives 2025 :**

Notre évaluation s'est déroulée en 2025 avec une cotation correcte. Nos axes d'améliorations sont définis au sein de notre organisation afin de mettre en place le plan d'action et améliorer nos accompagnements. Nous allons organiser des élections d'un Conseil de Vie Social, qui abouti, viendrait compléter nos réunions mensuelles de communication avec les résidents. Le nouveau logiciel IMAGO va pouvoir nous aider à travailler le projet personnalisé des personnes et son suivi.

Nous souhaitons créer un événement autour de la notion du prendre soin au sens le plus large. Cette journée du Prendre soin a eu lieu le 28 novembre 2025 à la salle du Centre Nautique de Montceau-les-Mines où ont été abordées différentes thématiques en présence de différents partenaires :

- RDRA : intervention de Madame Chevrot pour un temps d'information autour de cette nouvelle approche de la prise en soin des addictions et plus particulièrement sur notre dispositif LAM : l'addiction alcool.
- Nutrition : intervention de l'infirmière Azalée qui intervient aux ACT pour un temps d'information sur les ateliers de prévention nutrition auprès du public des ACT.
- Temps de pause le midi avec un bar thérapeutique et un buffet déjeunatoire.
- Activité Physique Adaptée : intervention du professeur APA sur les intérêts de l'activité physique chez la personne atteinte de pathologie chronique ou aigüe.  
Témoignage d'un résident des LAM sur les bénéfices de cette prise en charge durant son parcours de soins lié à sa pathologie cancéreuse.  
Puis, démonstration des exercices pratiqués avec participation du public et d'un autre résident des LAM.
- Art thérapie : exposition des œuvres des résidents LHSS MACON et CHRS et présentation de cette activité par la cheffe de service de Mâcon avec lecture des écrits des personnes accompagnées.

### **Perspectives 2026 :**

Pour 2026, le grand chantier de notre établissement est l'intégration d'un nouveau logiciel, IMAGO, d'accompagnement social et sanitaire pour l'ensemble de nos résidents. Il faut migrer en grande partie manuellement les données de l'ancien logiciel pour les personnes toujours prises en charge au LAM. L'ensemble du personnel sera formé à l'usage de ce nouvel outil qui va nous permettre de répondre au plus juste au Règlement Général sur la Protection des Données.

RDRA : pour nous accompagner sur notre démarche RDRA, nous avons bénéficié d'un financement de 3 ans pour le recrutement d'un pair-aidant à temps partiel (0,5 ETP). Cette expertise expérimentale va permettre d'accompagner les personnes grâce au partage de son vécu à l'addiction et du rétablissement comme outil thérapeutique complémentaire à l'intervention Médico-psychosociale.

Avec le même objectif, nous souhaitons pouvoir créer une collaboration avec Addictions France afin de bénéficier d'une présence mensuelle d'une travailleuse sociale du CSAPA pour des temps d'échange autour des addictions auprès des usagers au sein des LAM sur des collectifs mais aussi en individuels.

Notre objectif global de sortir les personnes de notre établissement pour des temps de découvertes culturelles et/ou artistiques, se maintient et devrait s'approfondir avec la possibilité de créer des contacts avec les autres institutions culturelles du secteur.

Un nouveau bâtiment reste aussi un projet à long terme afin de pouvoir bénéficier d'une structure adaptée aux besoins des usagers et du personnel. L'idée étant d'accueillir les personnes dans un bâtiment inclusif et sûr. Cela permettrait d'améliorer la qualité de vie au travail des équipes de professionnels.

## LEXIQUE

<b>AAH :</b>	Allocation Adulte Handicapée
<b>ACT :</b>	Appartements de Coordination Thérapeutique
<b>APA :</b>	Allocation Personnalisée d'Autonomie
<b>ARS :</b>	Agence Régionale de Santé
<b>BFC :</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>CCAS :</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CH :</b>	Centre Hospitalier
<b>CHM :</b>	Centre Hospitalier Montceau
<b>CHRS :</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CHU :</b>	Centre Hospitalier Universitaire
<b>CMP :</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CPAM :</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>CSAPA :</b>	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
<b>CSS :</b>	Complémentaire Santé Solidaire
<b>DAQ :</b>	Dispositif Amont de la Qualification
<b>EHPAD :</b>	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
<b>EPSM :</b>	Etablissements Psychosociaux Médicalisés
<b>ESSMS :</b>	Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
<b>ETP :</b>	Equivalent Temps Plein
<b>FLE :</b>	Français Langue Etrangère
<b>GHT :</b>	Groupements Hospitaliers de Territoire
<b>HAD :</b>	Hospitalisation à Domicile
<b>IFAS :</b>	Institut de Formation Aides-Soignants
<b>IFSI :</b>	Institut de Formation en Soins Infirmier
<b>LAM :</b>	Lits d'Accueil Médicalisés
<b>LDH :</b>	Ligue des Droits de l'Homme
<b>LHSS :</b>	Lits Halte Soins Santé
<b>PMI :</b>	Protection Maternelle Infantile
<b>RDRA :</b>	Réduction des Risques Alcool
<b>RESF :</b>	Réseau d'Education Sans Frontières
<b>SESSAD :</b>	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
<b>RSA :</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SPIP :</b>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>USLD :</b>	Unité de Soins de Longue Durée